

Relevé de décisions du Conseil d'administration

Le conseil d'administration dans sa séance en date du 03 juillet 2026 a pris les décisions suivantes :

- Approbation à l'unanimité du PV du CA du 12 Juin 2026.
- Pris connaissance du bilan et des perspectives QBO (EPHAD Missilien, Prat Maria, Ti Gwenn).
- Information de la situation intermédiaire de l'exécution budgétaire au 30/04/2026.
- Validation des états prévisionnels des recettes et des dépenses.
- Pris connaissance de l'organisation le 24/09/2026 du séminaire des cadres.
- Approbation à l'unanimité des accords en négociations de la QVCT.
- Approbation à l'unanimité du CPOM PA/PH et des objectifs associés.
- Question(s) diverse(s) :
 - **Lycée de Kerbernez** : Approbation de la convention de stages pour les apprentis et élèves en formation conformément à la réglementation.
 - Informé de la démarche **pour une certification golf inclusif** concernant le public en situation de handicap.
 - **SAAD mixte** : information du CA concernant la reprise du projet de pilotage.
- Relevé de décisions.
- Le conseil d'administration à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, a approuvé le relevé de décisions en vue de la publication sur le site internet de la Fondation Massé Trévidy.

La séance est levée par la présidente à 14h35.

Le Secrétaire Général,
Gérard Lizet.

La Présidente
Marie-Marguerite Bourbigot.